

Confédération Musicale de France

ETAT DE PROPOSITION

pour la **MEDAILLE DE DIRECTION** accordée pour⁽¹⁾ :

au moins 15 ans de direction effective (bronze)

au moins 20 ans de service (argentée)

au moins 25 ans de service (dorée)

au moins 30 ans de service (dorée avec étoile)

au moins 35 ans de service (dorée avec palme)

dans une ou plusieurs sociétés musicales

Les années passées comme exécutant ou sous-chef n'entrent pas en ligne de compte

Nom et prénom usuel du candidat :

Lieu et date de naissance :

Adresse :

Société à laquelle il appartient :

(Spécifier le genre : Harmonie, Fanfare, Chorale, etc...)

Date d'entrée dans la société au poste de directeur:

Adresse de la société :

..... Date de la fondation :

Fédération à laquelle elle est affiliée :

Tableau des années de service⁽²⁾

Nom des Sociétés dirigées par le candidat	Date d'entrée	Date de sortie	Temps passé dans chaque société.

Nombre total des années de direction:

A Le

Cachet de la Fédération Régionale
et visa du Président
ou de son délégué:

Les membres du Conseil d'Administration soussignés,
sincères et exacts les renseignements donnés ci-dessus :
Le Président, Le Directeur, Les membres

⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles.

⁽²⁾ NOTE IMPORTANTE: Les récompenses étant accordées **sous la responsabilité des Fédérations régionales**, celles-ci devront vérifier et contrôler soigneusement les renseignements donnés dans le « Tableau des années de service ».